

Bulletin municipal

DOMPIERRE

sur Veyle

Dompierre
sur Veyle

DÉCEMBRE 2024

VIE LOCALE | SOCIÉTÉ | ASSOCIATIONS...



COMMISSIONS

Commissions



Régis
TABOURET



Martine
TABOURET



Catherine
SAVERAT



Stéphanie
BOULIVAN

Commission
Finance
Urbanisme
Développement
économique



Franck
MOLINA



Amandine
GUYARD



Alexandra
GIRARD



Fabien
RELAVE



Catherine
SAVERAT



Régis
TABOURET

Commission
Vie communale
Fleurissement
Communication



Fabienne
PEDOUX



Didier
ZAMPROGNO



Alexandra
BREDY



Sandrine
BOURGEOIS



Stéphanie
BOULIVAN



Franck
MOLINA

Commission
École
Jeunesse
Sports
Culture



Fabienne
PEDOUX



Damien
QUERRY



Sandrine
BOURGEOIS



Franck
MOLINA



Stéphanie
BOULIVAN

Commission
Bâtiments
Travaux
Plan d'eau



Aimé
BOULIVAN



Alexandra
BREDY



Amandine
GUYARD



Fabien
RELAVE



Cédric
BLANCHARD



Régis
TABOURET



Catherine
SAVERAT

Commission
Voirie
Chemins
communaux
Cimetière



Aimé
BOULIVAN



Alexandra
GIRARD



Didier
ZAMPROGNO



Damien
QUERRY



Cédric
BLANCHARD



Édito

L'année 2024 s'achève... Traditionnellement, la période est propice au bilan de l'année écoulée et aux vœux pour le futur. Le bilan est riche et je n'évoquerai ici que 3 des chantiers de l'année.

Le fait marquant et visible des réalisations communales en 2024 est évidemment la restructuration de la salle des fêtes ; Dompierre peut dorénavant s'enorgueillir d'un établissement confortable et bien équipé ; j'espère que chacun aura l'occasion d'en profiter que ce soit dans un cadre privé ou lors des manifestations organisées par nos associations, associations dont il faut souligner le dynamisme avec ou sans salle des fêtes ! Merci à tous les bénévoles qui s'engagent pour faire vivre notre village !

Autre sujet de fond, mais pour le moment moins visible pour les Dompierrois : la révision du PLU. Beaucoup de travail a déjà été réalisé et je remercie les élus qui s'y sont investis. Nous en sommes dorénavant à la dernière phase, celle de la rédaction du futur PLU et comme sur les deux premières étapes, l'avis de chacun sera sollicité au cours d'une réunion et d'une enquête publique. Le vote définitif interviendra début 2026 ; c'est un document évidemment important qui impacte chacun de nous puisqu'il s'agit de décider de notre cadre de vie pour les 10 prochaines années ; alors ne laissez pas passer cette occasion de vous impliquer dans le devenir de notre commune !

Enfin, dernier sujet majeur : la base locale d'adresses. Imposée aux communes par la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification de l'action publique), cette demande consiste à créer un fichier de toutes les adresses géolocalisées, l'idée étant que cette base soit accessible par toutes les structures qui peuvent en avoir besoin. Les équipes municipales précédentes avaient heureusement déjà travaillé sur l'adressage, mais malheureusement, certaines adresses n'ont pas le bon format car elles doivent dorénavant être libellées systématiquement avec un numéro et un nom de voie, ce qui exclut des adresses du type 134 Mas Bonin... Un certain nombre de routes ont ainsi été nommées, voire renommées pour plus de clarification. Au cours de l'année 2025, certains Dompierrois changeront donc d'adresse avec tous les désagréments que cela peut causer (y compris pour la commune car le coût n'est pas neutre, mais c'est pour la bonne cause !).

Voici pour les actions phares de cette année. Quid de 2025 ? Les incertitudes nationales rendent difficile la mise en place de projets structurants : si les communes sont assurées de toucher leur dotation ainsi que le fruit des taxes locales, il n'en sera pas de même pour les subventions, type DETR (Dotation de l'Équipement des Territoires Ruraux) dont Dompierre a largement bénéficié pour la restructuration de la salle des fêtes, l'État finançant les travaux à hauteur de 30%. Alors dans ces conditions, comment réaliser l'extension du restaurant scolaire dont nous savons tous qu'elle est nécessaire ? Sans subvention de l'État difficile de se lancer ; et donc sans le vote par l'Assemblée nationale du projet de Loi de Finances, difficile de se projeter ! Jusqu'à quand devons nous attendre ? Alors même qu'un nouveau premier ministre vient d'être nommé, des voix se font entendre sur une nouvelle censure par certains élus de l'Assemblée ! N'avons-nous pas entendu certains députés qui ont voté la censure, dire qu'ils avaient « pris leurs responsabilités » ? A ce niveau-là, je parlerai plutôt d'irresponsabilité ! Se rendent-ils compte, ces élus de la République, que leur inconséquence va, entre autres, durement pénaliser les entreprises du bâtiment et des travaux publics, les collectivités étant les premiers pourvoyeurs de travaux des entreprises du BTP ?

Affaire à suivre donc, en espérant que lorsque vous lirez ces lignes un budget aura été voté ...

En attendant, de belles choses se feront quand même à Dompierre. C'est ainsi qu'à l'initiative du conseil municipal enfant, un verger sera créé dans la zone de l'ancien camping ; là encore la participation des Dompierrois sera sollicitée et une réunion publique sera organisée sur ce sujet en janvier. Cela contribuera à l'amélioration de notre cadre de vie !

Un dernier mot pour souligner le travail de nos agents qui œuvrent chaque jour, en vous accueillant en mairie, en entretenant routes et chemins, en aidant au bien-être des enfants à l'école ou au périscolaire ; qu'ils en soient remerciés !

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2025 ; qu'elle vous apporte santé et bonheur ! Et souhaitons tous ensemble une bonne année à notre pays, il en a besoin !

Martine Tabouret
Maire

Voeux

L'ensemble du conseil municipal a le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie de vœux le **samedi 11 janvier 2025 à 18h00 à la salle des fêtes**

COMMISSIONS

Commissions

Commission bâtiments



- ▶ Les travaux de la salle des fêtes ont mobilisé beaucoup d'énergie avec une réunion de chantier par semaine.
- ▶ Pour des raisons de sécurité la clôture du périscolaire a été réhaussée à hauteur de 1,50m. Le portillon sera lui aussi modifié.
- ▶ A l'école, le vélux de l'entrée a été réparé tout comme l'abergement de celui situé à l'étage.
- ▶ Pendant la période hivernale nos agents ont réalisé différents travaux dans les bâtiments communaux. La salle des mariages a été refaite. Tapisserie et peinture ont remplacé la moquette murale. La salle des archives a été réagencée, une première partie a été repeinte.
- ▶ L'extension du restaurant scolaire est en cours d'étude.

Commission enfance, école

Le Relais Petite Enfance (RPE) :

Des ateliers à thèmes, des soirées débats, diverses sorties sont organisés et proposés aux assistantes maternelles mais aussi aux familles. Le RPE est un service de proximité sur le territoire pour les parents qui cherchent un mode d'accueil. Il les informe sur l'ensemble des modes de garde et favorise la mise en relation entre l'assistant maternel et les parents. Jessica HOCQUAUX est l'animatrice du relais à Péronnas. Tél 04 74 32 64 71. La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site de la mairie mais peut être également demandée par mail.



Le Conseil Municipal Enfants (CME) :

Il se réunit une fois par mois pour discuter de différents projets qui concernent les jeunes de la commune. Pour l'année 2024/2025, plusieurs initiatives comme la préparation des vœux, la possibilité d'assister à une séance du conseil municipal et l'organisation d'une rencontre avec le CME d'un village voisin. En projet, au printemps, la création d'un verger au plan d'eau, en partenariat avec Grand Bourg Agglomération. Ces actions visent à impliquer les enfants dans la vie citoyenne et à encourager leur participation active au développement de la commune.

Commission vie communale, communication, fleurissement



Mutuelle communale : Aésio est partenaire de la commune et peut vous proposer un contrat adapté à votre situation. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie pour de plus amples renseignements.

Fleurissement : Nos agentes, Océane et Myriam, continuent d'œuvrer pour nous offrir un cadre de vie agréable en fleurissant notre village. Nous les en remercions. Cette année, deux massifs et des pots ont été installés aux abords de la salle des fêtes. L'espace autour du monument, face à l'église, sera agrémenté de bulbes printaniers et de vivaces à floraison estivale. En fin d'année le cœur de village a été décoré aux couleurs de Noël. Au printemps, de nouvelles jardinières viendront embellir l'entrée du village.

Communication : La commission s'est occupée de la rédaction du bulletin municipal, de la gestion et de la mise à jour des différents moyens d'information (la page Facebook, Panneau Pocket...) N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter sur le site <https://www.dompierre-sur-veyle.fr>



COMMISSIONS

Commissions

Commission voirie, chemins communaux, cimetière

Les conditions climatiques pluvieuses et venteuses de cette année 2024 ont largement mis à contribution nos agents :

- Interventions fréquentes pour dégager les arbres tombés et couper les branches menaçant de s'affaisser.
- Réparations régulières des nids de poule et ornières.
- Tontes répétées des pelouses, y compris du stade de football.
- 3 passages de l'épareuse et du broyeur le long de la voirie communale (au lieu de 2 habituellement).

Travaux de la commission voirie :

Sécurisation routière : La vitesse excessive dans les hameaux reste une préoccupation majeure. La commission envisage des mesures de signalisation dissuasive. En début d'année les habitants de certains hameaux seront conviés à échanger sur cette mise en place.

Cimetière : L'entretien est régulièrement effectué par nos agents. Une matinée de désherbage par des bénévoles a eu lieu en juin, avec une participation regrettamment faible. Une nouvelle séance est prévue le 24 mai 2025.

Élagage des haies : L'entretien des haies privées en bordure de la voirie est à la charge des propriétaires de parcelles. Ceux-ci peuvent être tenus responsables en cas de chutes de branches sur un véhicule, sur un réseau, etc...



Devenez autonomes avec les ateliers numériques



Dompierre
sur Veyle
UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE
EST À VOTRE SERVICE



Les lundis de la semaine paire

de 9h00 à 10h30

Groupe des personnes intermédiaires

de 10h30 à 12h00

Groupe des personnes débutantes

Les lundis de la semaine impaire

de 9h00 à 10h30

Groupe des personnes un peu plus avancées

de 10h30 à 12h00

Groupe des personnes sur tablettes et smartphones

Tous les lundis matin, un conseiller numérique reçoit gratuitement, de 9h à 12h, un public de tout âge à la salle polyvalente pour animer des ateliers.

Soutenues financièrement par la commune et coordonnées par le SIEA, ces séances ont pour but de proposer à la population un accompagnement dans l'apprentissage et le renforcement des connaissances au niveau du numérique et de ses usages.

Par groupes de niveau, une semaine sur deux, les participants utilisent leur matériel : ordinateur portable, tablette ou smartphone pour aborder divers sujets tels que les démarches administratives en ligne, la gestion des mails, la navigation sur internet et la sécurité des équipements. Depuis le début du dispositif, environ vingt personnes ont pu bénéficier de ce programme.

Pour 2025, la commission informatique proposera aux Dompierrois des rencontres thématiques intergénérationnelles afin de créer du lien social autour du numérique. La première rencontre aura lieu le samedi 1^{er} mars, sur le thème des JEUX. Nous vous attendons nombreux !

Si vous n'avez pas encore participé aux séances hebdomadaires, pas de problème, vous pouvez rejoindre les groupes en contactant la mairie au 04 74 30 31 81 ou le conseiller numérique au 06.26.10.41.22

La commission informatique et les participants remercient Cendrine BERTIN qui assurait jusqu'à présent la formation. Elle sera remplacée par Charly POUJOL le nouveau conseiller de la commune.

Le saviez-vous ?

Coût à charge de la commune : 1250 €

COMMÉMORATIONS

Commémorations

Le 8 mai 1945

Malgré un week-end doublement férié la cérémonie a rassemblé de nombreux Dompierrois venus assister à la commémoration de la victoire des armées françaises et alliées en 1945.

La matinée a été marquée par plusieurs temps forts : la lecture de la lettre hommage aux combattants, le chant de la Marseillaise, le dépôt de gerbe au monument aux morts. Ensuite élus et pompiers se sont rendus au monument du logis pour le fleurir. Le traditionnel verre de l'amitié est venu clôturer cette matinée.



Le 11 novembre 1918

L'armistice signé le 11 novembre 1918 met provisoirement fin aux terribles combats de la première guerre mondiale.

Cette année, les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants ont interprété la chanson "le soldat" de Florent PAGNY, une chanson émouvante qui rend hommage aux soldats tombés sur le champ de bataille. Les Dompierrois ont ensuite repris avec eux le chant de la Marseillaise. Le monument a été fleuri, tout comme le carré militaire un peu plus tard dans la matinée.

Avant le traditionnel verre de l'amitié, Martine TABOURET a honoré certains de nos pompiers pour leur engagement :

- Johann LAGER et Jordan HAUTEVELLE, sergents, ont été promus au grade de sergent-chef ;
- Corentin BOULIVAN, 1^{re} classe, a été promu caporal ;
- Nicolas BERTHILLOT, caporal-chef a été promu sergent ;
- Maryline BEAUDET, caporal-chef a reçu la médaille d'honneur échelon "bronze" pour ses 10 ans d'engagement
- Dominique BOULIVAN, adjudant-chef et sapeur-pompier depuis 1994, a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon or pour ses 30 ans d'engagement



Félicitations et un grand "Merci" à tous nos pompiers pour leur investissement au sein de notre commune.



VIE LOCALE

Vie locale



La salle des fêtes

Un projet majeur, la réhabilitation de la salle des fêtes, un chantier qui s'est étalé sur une année avec une inauguration festive en octobre.

Un choix stratégique pour la commune qui visait à offrir aux associations un espace adapté à leurs activités tout en permettant aux Dompierrois de pouvoir la louer à un tarif préférentiel.

La mairie a été accompagnée par l'atelier d'architecture Laurent CHASSAGNE et par le C.A.U.E. de l'Ain. Les travaux ont porté sur plusieurs axes essentiels : la mise aux normes PMR, l'isolation phonique et thermique du bâtiment. Une cuisine a été créée. Elle permet la réchauffe des plats et est équipée de matériel professionnel. L'espace bar est resté ouvert sur la salle de réception pour plus de convivialité. Il a été aménagé avec lave-verre et réfrigérateur.

Le conseil municipal a fait des choix comme celui de conserver l'ancienne chaudière en bon état de fonctionnement ; en revanche tout le système de chauffage/ventilation est neuf. En concertation avec les associations il a été décidé de conserver la fosse et la scène surélevée. L'ancien parquet a été vitrifié.

Le 12 octobre, nombreux étaient les Dompierrois à répondre à l'invitation du Conseil Municipal pour une inauguration festive. En présence des principaux financeurs tels que Madame la Préfète, Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le Président du Département, Monsieur le Président de Grand Bourg Agglomération, Martine TABOURET et les jeunes élus du CME ont coupé le ruban, rituel symbolique marquant la mise en service de la salle.

La soirée s'est prolongée en musique, avec de belles reprises proposées par l'orchestre Dim Dam Domb', suivies d'un buffet offert par la municipalité

SALLE DES FÊTES : TABLEAU DE FINANCEMENT DES TRAVAUX				
DÉPENSES		RECETTES		
Types de dépenses	Montants HT	Financier	Taux	Montant de subvention
Travaux	814 016 €	Région AURA	17,56 %	160 000€
		CD01 - transition écologique	7,26 %	66 200 €
		CD01 - Investissements structurant	6,85 %	62 400 €
		DETR	29,31 %	267 116 €
		GBA - PET	18,11 %	165 000 €
		Sous total subventions publiques	79,09 %	720 716 €
Frais annexes (MOE, AMO, etc.)	97 296 €	Autofinancement	20,91 %	190 596 €
TOTAL	911 311,56 €	TOTAL	100 %	911 311,56 €

Incivilités

Cette année encore, notre village a malheureusement été victime de plusieurs actes d'incivilités qui nuisent à la qualité de vie de tous :

En avril, des vitres ont été cassées au local de football et des dégradations ont été constatées dans les sanitaires du local communal du plan d'eau. Des poteaux ont été endommagés en cœur de village à la suite d'un accident.

Le grillage des jeux du plan d'eau a également été détérioré.

Nous constatons toujours la présence de déchets abandonnés un peu partout : mégots, déchets ménagers dans les poubelles du cimetière, et même du petit électroménager déposé dans des endroits inappropriés. Concernant les dégradations, des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie, afin que ces actes ne restent pas impunis.

Nous sommes tous responsables de la préservation de notre cadre de vie.

Un petit point sur la fibre

A ce jour, 82% des adresses sont fibrés à Dompierre : 583 adresses sont à ce jour raccordables contre 520 en 2023. Le déploiement se poursuit donc, mais sans calendrier et sans certitude que toutes les adresses seront raccordables. Pour avoir une idée de l'arrivée de la fibre chez vous, rendez-vous sur le site d'Orange. Petite information : à ce jour, à peine plus de 50% des adresses raccordables sont effectivement raccordés ...

Elections municipales 2026 : un enjeu pour la commune

Vous le savez, en mars 2026 aura lieu le renouvellement des conseils municipaux. A ce jour, seuls 4 élus sont motivés pour faire un nouveau mandat ; ni le maire, ni les adjoints ne souhaitent poursuivre leur mission.

Il y a donc nécessité pour les Dompierrois de se mobiliser ; pour rappel, une liste doit être constituée de 15 noms (+ 2 suppléants), avec la parité. Si l'équipe ou les équipes sont constituées suffisamment tôt, il sera alors possible aux élus en place d'assurer une transition, une « formation » avant l'élection. A votre écoute pour en discuter.



VIE SOCIALE

Vie sociale

Le CCAS

Samedi 23 novembre dernier c'était repas de fête à la salle polyvalente. Une journée de partage où élus du CCAS et aînés se sont retrouvés pour le repas de fin d'année.

Les convives ont d'abord été accueillis par des élèves de l'école primaire, accompagnés de Mesdames CHARLES-BUA et ROUX. Ils ont remis de jolies cartes de vœux à chacun, nous les en remercions.

Après l'apéritif les invités ont pu déguster le repas concocté avec soin par l'Auberge de Dompierre. Ils ont pu savourer une assiette périgourdine et crème brûlée au foie gras, un saumon sauce champagne accompagné de son gratin de cardons, et pour finir, une assiette gourmande. Un menu qui a été unanimement apprécié.

Cette belle réussite n'aurait pas été possible sans l'implication de l'équipe du CCAS. **Remerciements à Colette, Aimé, Sandrine, Emmanuelle, Maria et Fabienne, qui ont tout mis en œuvre pour que ce repas soit un vrai moment de partage, dans une ambiance chaleureuse.**



Mutuelle communale

Votre commune s'est engagée dans une démarche de "mutuelle communale" pour améliorer l'accès aux soins aux habitants, et notamment des non-salariés (étudiants, artisans, retraités, inactifs etc). Une convention avec AESIO Mutuelle a été signée afin de proposer aux Dompierrois un large choix de prestation santé, 6 niveaux de garantie, à des tarifs préférentiels.

Aucune formalité médicale à l'adhésion, une couverture immédiate, sans conditions d'âge, ni de conditions de ressources. Toutes les démarches de résiliation auprès de la mutuelle précédente sont gérées par AESIO Mutuelle.

Une seule condition : être Dompierrois !

Vous pouvez vous adresser directement aux agences AESIO Mutuelle de Bourg en Bresse ou d'Ambérieu en Bugey en spécifiant que vous êtes Dompierrois. Nous vous invitons, adhérents ou non, à apporter vos garanties actuelles afin que les conseillers AESIO puissent vous établir une étude personnalisée comparative.

BOURG EN BRESSE (2 AGENCES)

- 58 rue Bourgmayeur / 04 74 32 37 00 / agence.bourgsiege@aesio.fr
- 26 Cours de Verdun / 04 74 45 12 57 / agence.bourgverdun@aesio.fr

AMBÉRIEU EN BUGÉY

- 23 rue de la République / 04 74 38 73 00 / agence.amberieuenbugey@aesio.fr

Cabine de téléconsultation

L'an passé, nous vous annoncions l'installation d'une cabine de téléconsultation à Saint Paul de Varax, permettant ainsi une ressource médicale supplémentaire sur notre territoire. Malheureusement, la société qui déployait cet équipement, la société H4D, a été placée en liquidation judiciaire le 26 septembre. Le Département qui était, avec l'Etat, co-financeur de cette cabine est en recherche de repreneur ; nous vous tiendrons informés si une solution de remplacement est trouvée. En attendant, ni la cabine de Saint Paul, ni celle des Venues ne fonctionnent.



Panneau Pocket unif 89 France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez gratuitement l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scanner-QR

App Store | Google Play | App Store | App Store

VIE SCOLAIRE

Vie scolaire

Ecole les mésanges



Le lundi 2 septembre, la rentrée des classes s'est bien déroulée. Toute l'équipe enseignante a été ravie d'accueillir les 121 élèves dont 16 nouveaux petits.



Nous accueillons aussi deux nouvelles enseignantes : Mme Léonie BAGNON dans la classe des MS/GS, Mme Marie RAVIER-HURE qui assure la décharge de direction tous les vendredis dans la classe des CP et un agent d'animation Mme Emilie THEVENON-DANIERE qui vient en aide dans la classe des MS/GS tous les matins.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école.

Les élèves sont répartis dans 5 classes :

- PS/MS : 21 élèves avec Mmes BOUZINHAC et BURATO (ATSEM)
- MS/GS : 23 élèves avec Mmes BAGNON et THEVENON-DANIERE (agent d'animation)
- CP : 22 élèves avec Mmes CHARLES-BUA (directrice) et RAVIER-HURE
- CE1/CE2 : 27 élèves avec Mme VACHET
- CM1/CM2 : 28 élèves avec Mme ROUX

Les effectifs sont en hausse et le nouveau lotissement "le domaine du Vernon" nous a apporté quelques familles.

L'équipe enseignante est pleinement mobilisée pour ne laisser aucun élève au bord du chemin et permettre à chacun de s'épanouir et réussir tout au long de cette année



De nombreux projets culturels et sportifs (dont un cycle d'initiation au tennis avec Stéphane VERMIGNON) ont été menés par les classes l'année dernière. En fin d'année, les sorties pédagogiques des classes ont été variées pour le plus grand plaisir de chacun :



- Les élèves de maternelle sont allés à la ferme pédagogique de Saint Eloi le 17 juin, ils ont pu découvrir les animaux de la ferme et la fabrication du pain. Une belle journée qui a toujours autant de succès auprès des élèves et à la rencontre d'un agriculteur local.

- Les élèves de CP et CE1/CE2 ont visité le domaine des Planons. Ils ont pu découvrir la ferme, son architecture, et à travers des jeux de rôles mieux comprendre la vie au XVIIIème siècle. Ils ont aussi réalisé un atelier de fabrication de briques de sous-bassement en argile, visité le musée et participé à des ateliers sportifs. Une belle journée enrichissante à la découverte de notre patrimoine local.



- Les élèves de CM1 et CM2 sont partis à Lyon le 3 juin : montée à Fourvière en funiculaire, métro, visite du musée des Beaux-Arts et de l'Hôtel Dieu. Une journée bien remplie avec des énigmes à résoudre. Pour terminer l'année, tous les élèves de l'école sont partis se promener sur les sentiers pédagogiques dans la forêt domaniale de Seillon le 25 juin. Cette sortie a permis de clôturer cette année scolaire tous ensemble mais aussi de sensibiliser les élèves à la forêt et à ses enjeux.



La fin d'année scolaire a aussi été marquée par la représentation, à la salle des fêtes de Lent, de deux contes chantés sous la direction de Charlotte PEPIN, musicienne intervenante du Conservatoire de Grand Bourg Agglomération : la maison du vieux Léon et Myla, l'arbre bateau. La qualité de la représentation est le résultat d'un travail assidu et d'un investissement tout au long de l'année des élèves et de leurs enseignantes. En première partie, les élèves de maternelle sont aussi montés sur scène pour danser et enflammer le public Félicitations à tous ! L'école vous donne rendez-vous en 2025 pour des projets innovants...



Le saviez-vous ?

Budget école 2024 : 220 050 €
(dont 113 803 € pour l'emprunt).

Le saviez-vous ?

Achat de tables et chaises pour 1 473 €

VIE SCOLAIRE

Vie scolaire

Retour en images sur les actions menées par le Conseil Municipal Enfants

De belles initiatives et encore plein de projets pour la nouvelle équipe encadrée par la commission "enfance, école"



Banc de l'amitié



La fresque du climat



Fabrication d'une grenouille



Visite de la bibliothèque départementale



Fabrication de poches durables pour l'école



Jeux de société avec le club des retraités



Fabrication de nichoirs avec des théières



Présentation au Conseil Municipal



Visite du sénat



VIE SCOLAIRE

Vie scolaire



Le Sou des écoles

C'est dans la bonne humeur que le sou des écoles a fait sa rentrée en septembre, après une année 2023-2024 très réussie ! Lors de l'assemblée générale 4 nouveaux parents bénévoles ont rejoint l'équipe des membres actifs. Ces renforts sont les bienvenus pour participer à l'organisation des événements qui ont lieu tout au long de l'année.

L'objectif est de collecter des fonds pour participer au financement de projets d'école proposés par les enseignants... Le Sou des écoles contribue également au développement de la vie associative du village via les manifestations qui ont aussi pour but de créer du lien, de l'ambiance et de l'échange.

Participer aux actions du Sou donne l'occasion de mieux connaître

notre commune, ses habitants et de profiter du cadre de vie plaisant de Dompière-sur-Veyle.

Cet automne, la seconde édition de notre soirée Halloween a remporté un franc succès avec la vente de plus de 100 parts de croziflette cuisinées et servies par notre équipe. La vente de fromages et brioches cet hiver ainsi que le vide-greniers du printemps seront de retour en 2025.

Merci aux bénévoles pour leur énergie et leur dynamisme. Merci à toutes les personnes qui font vivre l'association en donnant du temps en participant aux ventes ou aux animations.

Contact : soudesecolesdompiere@hotmail.fr



Vide-grenier du 5 mai 2024



Debout de gauche à droite :

Régis LLOP, Justine GATTO, Justine FAYRAC, Stéphanie BERTHIER, Amélie BAILLY, Morgane LLOP, Pierre-Louis BEYNET, Magalie BINDER, Alexandra QUERRY, Yann BAUER, Andréa CARA

En bas, de gauche à droite :

Marion GINDRE, Céline BENECH-NOUVEL, Carole CAVIN, Lucile FOURNIER, Anthony GUERY

Absents sur la photo :

Céline DREYER, Virginie MIDELTON, Djamel SERHANE



Nouveaux visages à l'école

Emilie THEVENON DANIERE, agent d'animation, a rejoint l'équipe scolaire en septembre dernier. Elle assiste Madame BAGNON dans la classe des moyens/grands. Puis elle accompagne les enfants pendant la pause méridienne et aide au couchage des petits. Le mercredi matin elle entretient les locaux.

Karine MONARD est arrivée après les vacances de la Toussaint. Elle remplace Anaïs qui a souhaité s'orienter vers un autre projet. Quatre jours par semaine, de 10h30 à 14h00, elle rejoint Myriam et Marie-Christine au restaurant scolaire pour le service des repas. Puis de 15h30 à 18h30 elle entretient les locaux du périscolaire puis ceux de l'école.

Le saviez-vous ?

Coût de la masse salariale en 2024 (7 agents) :
248 448 €



VIE SCOLAIRE

Vie scolaire



Le Relais Petite Enfance

Lieu d'éveil et de sociabilisation.

Le relais s'installe tous les vendredis, dans les espaces dédiés, sur les communes de Dompierre, Lent, Servas, Saint-André-sur-vieux-jonc et Péronnas. Les enfants et leurs assistantes maternelles y sont attendus pour jouer et participer à différents ateliers : gommages, peinture, collage, sable magique etc...

Cette année, le relais a également proposé :

- Des séances de baby yoga
- Des spectacles gratuits : Celui de Noël et un voyage imaginaire fin mai;
- Une activité "Tractoped" ou le plaisir des engins à pédale pour les tout-petits
- Une ferme itinérante pour découvrir observer et nourrir les animaux
- Un atelier "Biodanza", histoire musicale, danse contée
- Des animations autour du livre
- Une sortie/pique-nique au Domaine de la Dombes avec un parcours dédié aux enfants
- Une sortie de fin d'année à Aqua Fun Park Péronnas
- Une sortie à Bouvent, etc...

Quelques propositions du programme pour 2024/2025

- Visite du Monastère de Brou
- Partenariat avec la ludothèque Ami'lude
- Parcours sensoriel et ludique à Brou
- Séances comptines signées, séances musicales
- Visite d'un élevage d'escargots à Servas, activités dans la nature
- Spectacle de fin d'année

Et bien d'autres, encore...

Ces activités sont ouvertes à toutes les assistantes maternelles Dompierroises. Ces dernières sont également soutenues par le relais qui les accompagne, les informe, propose des formations etc...



L'accueil périscolaire



Le périscolaire accueille et accompagne vos enfants en dehors des temps scolaires. Il s'agit d'un lieu de détente, de loisirs et d'apprentissages. L'équipe utilise les loisirs et la vie de groupe comme supports éducatifs pour atteindre ses objectifs pédagogiques.

L'année 2024 :

► Le périscolaire a continué son projet sur la biodiversité grâce à l'intervention de l'association AGEK. Les enfants du CP au CM2 ont été sensibilisés à la consommation d'eau et à la nécessité de l'utiliser avec discernement. Les plus petits ont pu profiter d'un atelier de chasse aux insectes dans l'espace vert du périscolaire. Un emploi quotidien de l'espace extérieur mis en place les années précédentes permet également aux enfants de prendre part au projet.

► Une quinzaine olympique a été organisée en lien avec l'ensemble des accueils de loisirs de l'association ALFA3A. Chaque jour, les enfants devaient réussir de nouveaux défis afin de reconstituer la clé d'un coffre. Celui-ci renfermait les médailles olympiques. Un flashmob a également été organisé lors du temps méridien.

► Mise en place de différents coins de jeux identifiés à une activité spécifique afin de permettre aux enfants d'explorer d'autres univers. Mise en place de « tipis du répit » afin de proposer, aux enfants qui en ressentent le besoin, un retour au calme.

► L'équipe du périscolaire a également la charge du temps méridien. Ce temps correspond à la pause de midi, soit de 11h20 à 13h20. Elle prend en charge les enfants avant et après le repas.

Lors de ce temps d'animation les enfants peuvent choisir de faire ou de ne pas faire l'activité proposée chaque jour. De nombreux jeux sont également à disposition pour que chacun trouve sa place.

Contact :

04 74 30 30 77 ou 07 88 89 58 02
dompierre.animation@alfa3a.org

Horaires : 7h-8h30 / 11h20-13h20 / 16h30-18h30 les jours d'école.

L'accueil de loisirs « graines de malice » situé à Lent est ouvert les mercredis et les vacances scolaires. 04 74 52 84 89
ou lent.animation@alfa3a.org

Le saviez-vous ?

Le coût du périscolaire/centre de loisirs 2024 s'élève à 70 705 € dont 12 760 € pour la sécurisation (clôture).

Le Restaurant scolaire

C'est une association de loi 1901 créée en 1972. Elle a pour but d'assurer le fonctionnement et la gestion du restaurant scolaire. Elle se compose de 12 parents bénévoles dont les enfants fréquentent la cantine. Notre Assemblée Générale s'est tenue le 12/09/2024, nous remercions toutes les personnes présentes.

3 cantinières sont mises à disposition par la Mairie : Myriam VIGNON, Marie-Christine BURATO et Karine MONARD. Elles réceptionnent les repas, assurent le service et encadrent les enfants lors des 2 services de restauration. 79 familles sont adhérentes avec 113 enfants inscrits sur 121 écoliers scolarisés. Nous utilisons le logiciel Gestion Cantine pour les réservations. Les repas ne sont pas cuisinés sur place, la cantine n'étant pas équipée pour cela. C'est la société RPC à Manziat qui nous fournit des repas variés et équilibrés, avec des menus à thèmes. Le pain est fourni par la boulangerie de St Paul de Varax. Dans une démarche de lutte contre les déchets, un casier en bois est mis en place dans la cantine afin que les enfants déposent leurs serviettes de table en tissu.



Budget : les recettes de l'association proviennent des cotisations des familles adhérentes et de la vente des repas : 5,50€ pour un repas adhérent et 6,60€ pour un repas non adhérent. Les dépenses proviennent de l'achat des repas au traiteur, du matériel et des salaires des agents de cantine. L'association doit donc organiser plusieurs manifestations dans l'année pour équilibrer ses comptes et permettre de maintenir un prix abordable.

La continuité de notre association passe par l'arrivée de nouveaux parents pour renouveler les membres et les idées. Faire partie de notre association est une expérience enrichissante avec une belle équipe souriante et soudée (peu de réunions car nous utilisons principalement les réseaux pour communiquer).

Nous savons pouvoir compter sur la solidarité, la bienveillance et l'entraide de tous pour que ces événements soient une réussite financière bien sûr, mais aussi humaine. L'esprit associatif est important dans un petit village. Cela peut se faire de plusieurs manières : en passant commande lors de nos ventes et/ou en faisant circuler l'info et/ou en venant nous aider lors des manifestations et/ou en devenant membre du bureau. L'équipe du restaurant scolaire vous accueillera toujours avec le sourire, notre devise étant « joie et bonne humeur » Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !

Contact : cantinedompierresurveyle@gmail.com

Page Facebook : [restaurant scolaire dompierre sur veyle](#)



ASSOCIATIONS

Les associations

Amicale Boule Dompierroise

Les boulistes Dompierrois reprennent leurs bonnes habitudes. Après une saison 2022/2023 sans championnat de France, la chance nous a de nouveau souri : 3 joueurs se sont qualifiés pour les championnats de l'Ain simples et une équipe s'est qualifiée pour les championnats de l'Ain doubles.

A Oussiat, aux championnats de l'Ain simples, Jérémy Blondeau, en 4^e division s'incline à la partie qualificative. En 3^e division, Jean-Yves Druguet et Annick Sauchay se qualifient pour les championnats de France.

A Chalamont, aux championnats de l'Ain doubles David Fontanillas, Philippe Glarmet et Joël Maisson perdent en finale mais se qualifient pour les championnats de France.

En quadrette notre équipe M3 se classe 8^e sur 48. Malheureusement, seules les 7 premières sont qualifiées pour les championnats de France. Au fédéral, en 4^e division, 2 équipes perdent en barrage et la 3^e s'incline à la dernière partie.

Aux championnats de France doubles à Besançon, sous la pluie, notre équipe s'incline en barrage.

En simple, à Thonon-les-Bains, nos 2 joueurs sortent des poules. Yannick Sauchay s'incline en 16^e de finale et Jean-Yves Druguet en 8^e.

Pour cette nouvelle saison 2 joueurs nous ont rejoints ; nous alignerons une équipe en M3 et une en M4. Nous disputerons toutes les épreuves qualificatives en espérant de nouveau faire briller les couleurs Dompierroises.

Toutes nos manifestations se sont bien déroulées : journée boudin, concours double challenge Job, concours vétérans challenge artisans et commerçants. Nous en profitons pour remercier les entreprises et les commerçants pour leur soutien.

Tous les membres de l'Amicale Boule Dompierroise vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous pour notre traditionnelle **journée boudin** le samedi 25 janvier de 8h à 12 h à la salle polyvalente.



La ligue contre le cancer

Les bénévoles de la délégation cantonale de la ligue contre le cancer de Chalamont ont organisé avec succès de nombreuses manifestations en 2024.



Pour 2025, les dates à retenir :

- **Samedi 8 mars 2025** : matinée et soirée théâtre avec la troupe « les Compagnons de la Violette »
- **Dimanche 16 mars 2025** à 16h : A Ekinox les Chœurs de France (300 choristes) viendront chanter les standards des années 80 au profit de la Ligue contre le cancer. Réservations (Tarif 28 €) auprès des responsables de délégations ou sites Fnac et Cultura.
- **Samedi 15 novembre 2025** à 12h15 : repas dansant avec Stéphanie Rodriguez et vente de paëlla à emporter.

Nous recherchons toujours des bénévoles (2 ou 3 manifestations par an, 4 ou 5 réunions par an). Les bénévoles de la délégation et moi-même vous remerciant pour votre participation à nos manifestations et pour votre soutien.

Merci à toute l'équipe et aux jeunes bénévoles qui participent et aident lors de nos manifestations pour cette cause qui nous concerne tous.

Pour nous joindre : Joëlle MAURE - 04.74.46.94.23 - 06.70.85.88.36

ASSOCIATIONS

Les associations



Bibliothèque municipale

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale de Dompierre-sur-Veyle vous accueille dans ses locaux chaque mercredi et chaque samedi de 9h45 à 11h45.

Enfants, adolescents, adultes, séniors, vous pouvez emprunter gratuitement, pour trois semaines, trois livres de votre choix. Nous travaillons en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Bourg-en-Bresse, notre fonds est donc fréquemment alimenté, et nous achetons deux fois par an des nouveautés sorties en librairie.

Mais surtout la bibliothèque est un lieu de vie pour tous. En effet, outre les rencontres régulières avec l'école primaire de Dompierre, l'année 2024 a été ponctuée d'animations : fête du court métrage, « certificat d'études », soirée jeux de société, atelier de Noël, accueil d'un écrivain local, participation à Octobre Rose. Nous avons même édité un livre sur les recettes de cuisine locales et familiales ! L'idée est de partager des idées et des actions avec nos adhérents, les associations du village et le Conseil Municipal Enfants.



En 2025 certaines animations seront renouvelées et de nouvelles verront le jour. D'ores et déjà nous pouvons annoncer l'instauration d'un café/thé/lecture pour tous, un samedi matin, une fois par trimestre. Première date à retenir : le 11 janvier avec dégustation de la galette des rois. Enfin, le 2^e et le 4^e samedi de chaque mois, hors vacances scolaires, vous pourrez venir vous initier et jouer aux échecs durant la permanence de votre bibliothèque. Aussi, gardez un œil sur Panneau Pocket, sur le site et sur la page Facebook de la commune et surtout, n'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque municipale.

La bibliothèque met également à disposition, aux heures d'ouverture, un ordinateur et une imprimante dédiés au public.



AAPPMA La Veyle : Servas, Lent, Dompierre-sur-Veyle

Cette année encore, pour l'ouverture, l'association avait lâché 300 kg de truites le long du parcours qui va de Servas à Dompierre-sur-Veyle. Les pêcheurs se sont retrouvés le **30 mars** pour le safari truites au bord du plan d'eau de Dompierre où 80 kg de truites avaient également été mises à l'eau. Grillades, saucisses et frites étaient proposées à midi.

Le 16 juin a eu lieu le concours de pêche, ouvert aux enfants et aux adultes, au plan d'eau de Dompierre. Une vingtaine de kg de poissons ont été pêchés. Il s'est clôturé par un repas champêtre ouvert à tous. 100 repas ont été servis dans une ambiance conviviale.

Le 16 novembre la vente à emporter de tête de veau et saucisson au vin a clôturé la saison.

L'association remercie la municipalité de Dompierre sur Veyle de nous avoir permis la mise en place d'un aérateur dans le plan d'eau ce qui a probablement contribué à limiter la mortalité piscicole.



ASSOCIATIONS

Les associations

Club des retraités de Dompierre

L'année 2024 a pérennisé les activités mises en place en 2023 et a maintenu celles qui n'ont plus à prouver leur succès.

Nos rencontres du jeudi sont toujours prisées par nos adhérents autant pour les jeux que pour les parties de pétanque, quand le temps le permet.

Les ateliers ont été maintenus au même rythme que l'an dernier : un mercredi sur deux pour le dessin, en alternance avec l'association "les cousettes". L'atelier « des mots pour le dire » reste programmé une fois par mois. Deux sorties ont été organisées, une à l'apothicairerie de l'Hôtel Dieu à Bourg-en-Bresse, l'autre au musée du domaine des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon.

Les anniversaires ont été fêtés fin mai lors d'un repas au restaurant « le Frometon » à Montracol.

Le printemps s'est terminé par un pique-nique barbecue, gaufres et crêpes suivi de jeux et pétanque. L'été ne nous a pas séparés puisqu'il est resté possible de se retrouver, dans la bonne humeur, pour des parties de pétanque ou de cartes suivies d'un pique-nique tiré du sac.

Le départ des marches du lundi a été maintenu au plan d'eau à 13 h 30 en période froide, à 8 h 30 en période chaude : environ 10 km pour la grande marche et 4 km pour la plus petite. Jean-Yves propose également, une fois par mois, une marche supplémentaire de 7 à 8 km.

Le marché d'automne s'est déroulé le dernier samedi de septembre, sous un soleil bienvenu, sur l'esplanade de l'église et devant la salle polyvalente. Une dizaine de commerçants sont venus proposer leurs produits locaux, principalement alimentaires. Cette après-midi a été satisfaisante pour les commerçants et pour le club avec la vente de 150 parts de bœuf bourguignon et des gaufres autour d'une buvette.

Les activités et les sorties sont indépendantes et sont ouvertes à tous les adhérents.

Contacts : - Présidente : Michèle BERNARD : 06 21 83 04 29
- Vice-Président : Jean-Yves PONCET : 06 30 31 09 69
- Trésorière : Danièle MIGNOT : 06 51 24 60 78
- Secrétaire : Martine TANGUY : 06 76 69 40 87



Les Conscrits



L'association des conscrits vous remercie pour ces deux années de partage et de convivialité. Nous vous remercions chaleureusement pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de nos tournées ainsi que pour votre participation active lors de nos événements. Grâce à vous nous avons pu vivre de bons moments tous ensemble ! Un grand merci à l'Auberge de Dompierre et à toutes les personnes qui ont contribué à faire avancer l'association des Conscrits.

Ce fut un véritable plaisir de défiler, chanter, danser et faire la fête dans la pure tradition des conscrits !

Président : Raphaël VIROULET - Secrétaire : Floriane JULLIEN - Trésorière : Romane GUICHON

ASSOCIATIONS

Les associations

Comité des Fêtes

Les travaux de la salle des fêtes ont ralenti les activités du comité des fêtes : pas de karaoké et pas de fête de la musique cette année.

Il fallait rattraper notre pause pour une belle fête de village. Nous avons bousculé nos et vos habitudes en changeant le menu. Nos traditionnelles « goujonnettes » ont été remplacées par deux belles cuisses de bœuf cuites à la broche accompagnées d'un gratin de pommes de terre à la crème (comme il se doit). Un bon repas ne suffit pas à égayer la soirée : votre présence, la musique jusqu'à tard dans la nuit et la douceur de la température particulièrement clémente ce soir-là ont permis de réussir ce grand rassemblement annuel.

Le comité propose aux habitants du village la possibilité de louer des chapiteaux, tables, bancs ou vaisselle pour vos fêtes familiales. N'hésitez pas à nous contacter par mail pour obtenir la liste de notre matériel et les tarifs :

comitedesfetes.01@gmail.com

La liste et les tarifs sont également consultables sur le site de la mairie.



Les Cousettes

Fortes de leur réussite en 2023, les cousettes ont de nouveau vendu des bugnes le 10 février 2024. Encore un gros succès et nous en remercions les Dompierrois.



Le 7 avril 2024 nous avons participé aux puces des couturières de Châtillon-sur-Chalaronne afin de liquider notre stock de tissus, mercerie... Ces deux événements nous ont permis de passer une journée à Paris le 15 octobre dernier avec, comme objectif, le Marché Saint Pierre. Nos yeux de couturières ont été émerveillés par le choix des tissus en tout genre puis visite de Montmartre et du Sacré-Cœur, ce qui nous a permis de passer ensemble un moment convivial.

L'évènement clé de cette année a été la décoration du

village à l'occasion d'Octobre Rose. Nous en profitons pour remercier :

- ▶ Madame le Maire pour nous l'avoir autorisé.
- ▶ Nathalie du Vival, Laëtitia et Déborah, coiffeuses, les bénévoles de la bibliothèque, la Maison du Bien-Être et l'acupuncteur qui ont tous accepté de décorer leurs établissements.
- ▶ Océane et Philippe, agents, pour leur aide.



Cette opération a été menée à bien grâce aux créations de : Chantal Cotton pour la confection des nœuds et du tableau « boutons », Marie-Jo Rigollet pour la confection des soutiens-gorge, Christiane Froment pour les parapluies, Nicole Beudet pour l'église de Dompierre au point de croix, Jocelyne Cotton, Dominique Monnier, Jocelyne Genevois, Catherine Sigwalt, Yolande Morgon et Denise Frémion, pour l'habillage des arbres et autres décorations ; Monique Walsler, présidente, pour ses confections originales, son implication et ses magnifiques idées de décors. Merci à Chantal Cotton à l'initiative de cette belle opération. La prochaine assemblée générale aura lieu le 15 janvier 2025. Prochaines séances les 15 et 22 janvier 2025.

Présidente : Monique WALSER
Trésorière : Chantal COTTON
Secrétaire Denise FREMION



ASSOCIATIONS

Les associations



Le don du sang



Lors de notre assemblée générale du 22 mars 2024 nous avons eu le plaisir d'intégrer la commune de Saint-André-sur-Vieux-Jonc et avons donc modifié nos statuts. Notre amicale devient : **Amicale pour le Don de Sang Bénévole Veyle-Vieux-Jonc (ADSB Veyle-Vieux-Jonc)**. Les conventions ont été remises à Monsieur le maire de Saint-André-sur-Vieux-Jonc et aux représentants des autres communes en présence du président de l'union départementale fédérée des associations pour le don de sang bénévole de l'Ain. Les municipalités demeurent fidèles et présentes à nos côtés mais pas le public...l'essentiel étant qu'il soit présent aux collectes.

Les collectes restent stables. Celle de mars à Saint-André-sur-Vieux-Jonc a attiré une quarantaine d'habitants de la commune, ravis de retrouver l'EFS dans leur salle des fêtes. Nous continuons à agrémenter la collation de l'EFS.

La salle des fêtes de Dompierre-sur-Veyle étant de nouveau opérationnelle, une demande pour recevoir une collecte a été faite auprès de l'Etablissement Français du Sang (EFS).

Nous comptons sur votre participation aux collectes 2025, nous remercions les fidèles donateurs et encourageons les potentiels donateurs à venir nous rejoindre.

Notre traditionnel petit-déjeuner à Lent le 6 octobre a eu comme d'habitude beaucoup de succès avec la venue d'une centaine de sympathisants.

L'EFS continue à privilégier la réservation sur le site **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**.

Vous pouvez également prendre rendez-vous directement sur le site de l'EFS à l'hôpital Fleyriat.

Gym Dompierre

Les cours de Gym ont repris le 3 septembre dernier, comme l'année précédente, dans la salle de motricité de l'école, en attendant de pouvoir définitivement réintégrer la salle des fêtes.

Le montant de la cotisation annuelle pour la saison 2024/2025 n'a pas augmenté cette année. Il s'élève à 97 € pour 114 cours répartis dans l'année. Trois séances différentes sont proposées par semaine, il y en a pour tous les goûts, tous les publics, à partir de 14 ans :

- ▶ Les mardis et jeudis soir de 20h20 à 21h20 : des cours toniques pour travailler le cardio et le renforcement musculaire le mardi, et différentes pratiques de renforcement profond et global le jeudi
- ▶ Les mercredis matin de 8h45 à 9h45 : séances de réveil musculaire et de mobilité matinale, idéales pour dynamiser une journée et se remettre en mouvement !

Notre coach Claude PARRASSIN (diplômée d'état) nous concocte une fois par mois, pour chaque cours, une séance à thème pour découvrir d'autres façons de bouger (step, LIA, pilate, postural ball, body art, circuit training, HIIT, Qi gong, stretching, aéroboboxe...) ne laissant jamais place à la monotonie. Pas une séance ne se ressemble ! L'association met à disposition tous les équipements nécessaires afin de diversifier au maximum les séances (tapis, haltères, élastiques, poids, ballons...), aucun achat de matériel ne vous est demandé. Une serviette, une bouteille d'eau et votre bonne humeur suffisent !

Cette année, l'association compte déjà 39 adhérent(e)s, et il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Les adhésions en cours d'année sont encore possibles. Le montant de la cotisation est dégressif pour une adhésion à partir de janvier (50€), février (40€) etc... Le mois de



septembre reste gratuit comme tous les ans, vous permettant de tester les différentes séances de la semaine. Il nous est possible de vous délivrer une facture pour les participations des comités d'entreprise. Le règlement de la cotisation peut se faire en plusieurs fois. Ces Messieurs sont évidemment les bienvenus, l'association n'a pas vocation à être exclusivement féminine, avis aux courageux !

La salle des fêtes récemment rénovée accueillera notre traditionnel thé dansant avec l'orchestre Jordan GIRERD le 19 janvier 2025. Nous vous attendons nombreux.

Pour l'année 2024/2025 la composition du bureau change légèrement :

Présidente (par intérim) et Trésorière : Katia GREFFET
Secrétaire : Odile AUJOURD
Secrétaires adjointes : Marie-Christine CHARRETON, Chloé RABADEUX

Si vous souhaitez nous rejoindre et partager de bons moments, il n'est pas trop tard. N'hésitez pas à nous contacter : gym.dompierre@yahoo.fr et venez essayer. Bonne humeur et bienveillance garanties.

L'association Gym Dompierre vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

ASSOCIATIONS

Les associations

Centre Dombes Football

Après une année de fusion, nous entamons cette deuxième année sous les couleurs "noir et or" de Centre Dombes Football. Notre association rayonne sur plusieurs communes distantes de plus d'une dizaine de kilomètres entre elles à forte identité Dombiste.

Le club compte actuellement 420 licenciés. On devrait atteindre les 450 licenciés avant la fin de l'année, sans compter la vingtaine de « baby ballon » qui n'ont pas de licence à cet âge. Cet effectif nous fait entrer dans le cercle des vingt premiers clubs de football du Département. L'objectif est de travailler en étroite collaboration avec les parents, joueurs et autres bénévoles du foot mais aussi avec nos collectivités qui nous permettent de disposer de leurs infrastructures.

L'équipe dirigeante tient à remercier tous les entraîneurs pour la pratique sportive des jeunes comme des adultes.

Pour les petites catégories, les effectifs sont plus que corrects et constants par rapport aux années précédentes. L'école de football est gérée par des éducateurs de qualité que le club tient à remercier chaleureusement.



Un grand merci aux parents qui ont souvent plusieurs casquettes : parents, dirigeants et éducateurs.

L'équipe dirigeante va organiser des manifestations au sein des différentes communes. Cette année nous allons innover avec une soirée dansante, un loto. Nous continuerons à préserver ce lien social avec les autres associations et la vie de nos villages. Du côté administratif, nous avons tenu notre assemblée générale afin d'élire une nouvelle équipe dirigeante suite au départ de Baptiste JOLIVET que nous remercions pour son implication. Guillaume JACQUET reste le premier président de ce nouveau club.

Il est épaulé par Nicolas BERRY et Romain CARTELLIER vice-présidents, Bruno MARTIN trésorier et Aurélie JACQUET, secrétaire.

Bien sûr d'autres personnes apportent leur pierre à l'édifice. Nous les remercions également pour leur implication quotidienne. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Si vous souhaitez vous investir dans une équipe dynamique et chaleureuse, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre structure !

Les dirigeants tiennent également à remercier les mairies, les élus et les équipes techniques toujours là pour nous aider.

Un grand MERCI à tous !

Le saviez-vous ?

14 licenciés sont Dompierrois et notre stade est utilisé pour 2 entraînements par semaine : U18 et séniors



Les Amis du Lavoir

Projet depuis longtemps dans les esprits de l'équipe, la construction d'un four à pain s'est concrétisée en 2024 grâce aux bénévoles, guidés par le savoir-faire ancestral et très précieux de quelques personnes de l'association.

Le travail s'est fait par étapes :

- Construction du bâtiment qui abrite le four. Merci aux donateurs de vieux chênes dompierois qui nous ont permis de réaliser la charpente à moindre coût.
- Nous remercions également les donateurs de briques réfractaires qui nous ont permis de monter la voûte et d'installer la sole.
- Mise en place de l'ouverture du four (bouche ou gueule).
- Construction de la cheminée en avant de la bouche.
- Réalisation de la voûte : les briques ont été posées sur un dôme de sable puis recouvertes de ciment réfractaire. Après séchage nous avons démoulé, la voûte est alors apparue dans toute sa noblesse.
- Aménagement du bâtiment : crépissage des

murs etc... Enfin pose d'une porte en fer forgé réalisée par un bénévole de l'association.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont une fois de plus réalisé un énorme travail. Un travail de qualité avec de nombreux savoir-faire toujours très utiles.

Ce four rappellera aux futures générations la fabrication du pain par leurs ancêtres, base de l'alimentation.

Au mois de mai, une petite trêve au four nous a permis de faire notre traditionnelle vente de galettes, manifestation encore une fois très réussie.



ASSOCIATIONS

Les associations

Sapeurs-Pompiers

En France, près de 200 000 hommes et femmes se sont engagés dans leur quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 78% des sapeurs-pompiers de France.

Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Venez nous rencontrer, prenez contact avec nous, sapeurs-pompiers de Dompierre ! Nous avons besoin de vous !



Contact : Mairie de Dompierre

04 74 30 31 81

Mail : amicalespdompierre@gmail.com

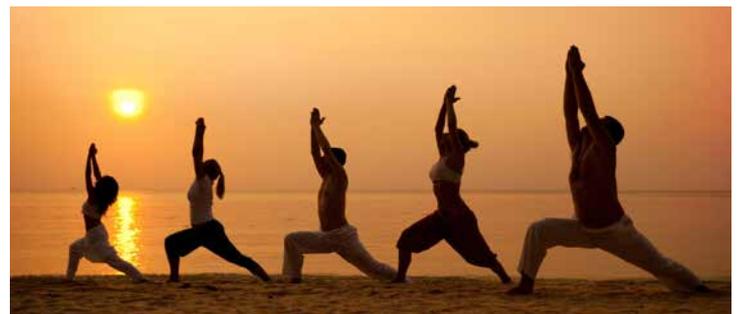
La Fanfare

L'aurore Dompierroise assure les prestations du 8 mai et du 11 novembre, le banquet des classes, la sainte barbe... Les musiciens de la clique Varaxoise viennent renforcer les rangs.

Les répétitions ont lieu le vendredi à Saint Paul de Varax à 20H 30.

Si vous jouez d'un instrument de batterie fanfare, trompette de cavalerie, clairon, tambour, percussions, vous pouvez rejoindre l'aurore Dompierroise.

Contact : Fabrice BOULIVAN au 06 19 20 16 75 ou auroredompierroise@gmail.com



Le Yoga

Discipline ancestrale, le yoga devient aujourd'hui un véritable atout pour la santé et le bien-être de notre communauté. Pratiqué depuis des millénaires, il offre des bienfaits uniques qui contribuent à améliorer la qualité de vie de chacun.

La respiration, un pilier central du yoga : Au cœur de la pratique du yoga, la maîtrise de la respiration (pranayama) est essentielle. Elle améliore la fonction pulmonaire, augmente l'oxygénation des cellules et aide à gérer le stress.

La relaxation, un art de vivre : Le yoga intègre des techniques de relaxation et de méditation qui réduisent l'anxiété, baissent la tension artérielle et améliorent la qualité du sommeil, ce qui fait du yoga une pratique idéale pour apaiser à la fois le corps et l'esprit.

Prévention des douleurs et correction des postures : Le yoga propose des solutions naturelles qui permettent de soulager les douleurs liées à l'arthrose ou aux lombalgies.

Un remède contre le stress moderne : Dans un monde où le stress est omniprésent, le yoga se distingue par sa capacité à nous reconnecter avec l'instant présent.

Un appel à la communauté Dompierroise : Le yoga n'est pas une mode, mais une véritable discipline de vie. Ses bienfaits sont accessibles à tous, quels que soient l'âge ou le niveau de pratique. Nous vous invitons à découvrir cette pratique apaisante et bénéfique pour le corps et l'esprit en participant aux cours locaux. Ensemble, faisons de notre commune un modèle de bien-être par le yoga ! Inscriptions et informations : Maison du Mieux Vivre

Le Yoga, un chemin vers le bien-être pour tous à Dompierre-sur-Veyle

ZOOM SUR

Le Bien-être à Dompierre



Les ongles de Morgane

Depuis mon adolescence, je nourrissais déjà l'envie de travailler dans le domaine de l'esthétique. J'ai eu l'opportunité de réaliser mes études en apprentissage à Lyon, au sein d'un institut spécialisé dans l'onglerie, où j'ai découvert ma véritable passion pour le métier de prothésiste ongulaire.

Aujourd'hui, à 32 ans, cela fait 14 ans que j'exerce cette profession qui me comble chaque jour. J'ai commencé en proposant des prestations à domicile, avant d'ouvrir mon propre institut de beauté à Villars-les-Dombes en 2013, que j'ai ensuite vendu fin 2018 à la naissance de ma première fille. Souhaitant concilier vie professionnelle et vie familiale, j'ai fait le choix de m'installer à Dompierre. Depuis 2020, je reçois mes clientes dans une pièce dédiée, avec entrée indépendante, à mon domicile.

Je propose une large gamme de prestations : onglerie, épilations, maquillage... Pour mes clientes, chaque visite est un véritable moment de détente et d'échanges.

Je vous accueille sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi, vendredi ainsi que deux samedis par mois. Prise de rendez-vous au 06 36 23 31 11 ou en ligne sur

<https://www.rdv360.com/les-ongles-de-morgane>.

Au plaisir de vous recevoir !



Alexandra Bredy, sophrologie

Praticienne en EFT et Fleurs de Bach

LA SOPHROLOGIE, UN ÉTAT D'ÊTRE ET DE BIEN-ÊTRE

Se reconnecter à soi-même et à ses propres ressources pour améliorer son bien-être.

Installée sur la commune depuis janvier 2023, j'accompagne les enfants, adolescents et adultes lors de séances individuelles ou collectives.

Basée sur la respiration, des mouvements de relaxation dynamique et de la relaxation, la sophrologie est une méthode douce et efficace adaptée à diverses problématiques.

Manque de confiance, de concentration, hyperactivité, stress, burn-out, gestion des émotions, troubles du sommeil, deuil... ..

sont autant de raisons de venir pratiquer la sophrologie et de profiter de tous ses bienfaits.

Je vous accueille sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Sophro'Chalet

85 allée des Alouettes - 01240 Dompierre sur Veyle

07.68.64.81.12

alexb.sophro@yahoo.com

La Maison du Mieux Vivre

Un nouveau chapitre pour l'ancienne boulangerie du village

Un projet innovant

Depuis février dernier, l'ancienne boulangerie est devenue un lieu dédié au bien-être. La Maison du Mieux Vivre est conçue comme un hub communautaire, propice aux échanges et aux pratiques visant à améliorer la qualité de vie des habitants.

Un projet dédié au bien-être

Cette initiative vise à offrir un lieu où les habitants peuvent rencontrer des praticiens spécialisés : soins du corps, santé mentale, nutrition, yoga, ayurvèda, et relaxation sonore. Cet espace de rencontres intergénérationnelles propose des discussions, des débats sur des thématiques comme la santé ou le vieillissement, ainsi que des ateliers créatifs et des jeux.

Un projet collectif

Porté par un travail collaboratif entre des habitants, la municipalité, Grand Bourg Agglomération et des professionnels du secteur,

la Maison du Mieux Vivre incarne l'engagement de la communauté pour le bien-être de chacun. «Il était essentiel pour nous de créer un lieu où chaque individu puisse trouver son équilibre, dans un environnement familier et rassurant», explique Brigitte D., coordinatrice du projet. Ce lieu est ainsi un symbole de notre engagement pour la santé physique et mentale de tous.

Un projet pour faciliter l'entrepreneuriat

Dans un esprit de soutien à l'entrepreneuriat local, la Maison du Mieux Vivre offre la possibilité à toute personne désireuse de se lancer dans une activité de louer l'espace à des tarifs attractifs, que ce soit pour une matinée ou une journée.

L'avenir de la Maison du Mieux Vivre

Ce projet ne représente pas seulement une nouvelle adresse, mais un modèle d'innovation sociale. Il démontre qu'il est possible de faire évoluer même les plus petites localités pour le bien-être des habitants, tout en préservant

la simplicité et la proximité des commerces d'antan.

Merci à toutes les personnes qui contribueront, d'une manière ou d'une autre, à faire vivre ce projet collectif.



A SAVOIR

A savoir

PLAN LOCAL D'URBANISME

La révision de notre PLU a démarré par une délibération en mai 2022. Nous sommes accompagnés pour ce travail par 2 bureaux d'étude : VERDI pour la partie urbanisme et MOSAÏQUE pour le côté environnemental.

8/03/2023 : Atelier de travail avec le monde agricole

28/04/2023 : Diagnostic socio-économique et fonctionnement territorial

30/11/2023 : 1^{re} réunion publique à l'initiative du Conseil municipal. Présentation des enjeux, du cadre réglementaire et des différentes étapes de la révision du PLU. Présentation des résultats du diagnostic territorial.

Fin 2023 : Lancement, par Grand Bourg Agglomération, de la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) auquel notre PLU doit se conformer

9/10/2024 : 2^e réunion publique avec la présentation du projet politique des élus.

7/11/2024 : En conseil municipal, débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Les objectifs principaux du projet : l'adaptation du PLU aux objectifs du SCOT, la diversification de l'offre de logements, la lutte contre l'étalement urbain, et le soutien aux modes de transport doux. Un accent particulier

est mis sur la préservation des zones agricoles, des espaces naturels et la protection du patrimoine bâti et paysager.

Prochain travail : La rédaction du PLU en identifiant les zones dans lesquelles il faudra définir les règles d'urbanisme et d'aménagement, dans le respect du PADD.



Le QR code pour télécharger l'appli

COVOITUREZ, L'AGGLOMÉRATION VOUS INDEMNISE

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous. Elle encourage notamment le covoiturage et propose une incitation financière avec l'application BlaBlaCar Daily.

L'Agglomération prend en charge la part que le passager verse habituellement au conducteur :

- En tant que conducteur, vous recevez entre 1,5€ et 3€ (selon la distance) par covoitureur transporté. Si vous covoiturez régulièrement, l'incitation financière peut dépasser 1 200€ par an.

- En tant que passager, le service est gratuit.

Comment covoiturer avec BlaBlaCar Daily ?

Les utilisateurs, passagers ou conducteurs doivent télécharger l'application sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours. L'appli est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (nuit, samedi, dimanche). En fonction des jours, chacun peut être conducteur ou passager.

Plus de 800 trajets covoiturés par mois, pourquoi pas le vôtre ?

Lancée en décembre 2023, l'appli a déjà séduit de nombreux habitants. Son succès dépend de vous ! Plus vous serez nombreux dans la commune à proposer des trajets, plus elle rendra service en développant la communauté de covoitureurs et les mises en relation. C'est simple, rapide et sans engagement.

L'AGGLOMÉRATION PROPOSE DES COMPOSTEURS

Le saviez-vous ? Plus de 65% des habitants de Grand Bourg Agglomération* trient déjà leurs biodéchets. Et vous ?

Le service Gestion des déchets met à disposition des composteurs individuels et collectifs.

Vous êtes un particulier ? Faites l'acquisition d'un bac en bois ou en plastique contre une participation de 25€.

LES COMPOSTEURS INDIVIDUELS		
	Composteur bois	Composteur plastique
		
Volume utile	420 litres	390 litres
Largeur	82 cm	80,1 cm
Profondeur	91 cm	80,1 cm
Hauteur	73,5 cm	94,6 cm
Poids	41 kg	16,1 kg

Vous êtes un collectif ? Copropriété, association, entreprise : si vous remplissez les conditions requises, profitez de la mise à disposition gratuite de composteur(s) en bois. Commander son composteur : une démarche à faire en ligne.

Pour obtenir un composteur, il faut se rendre sur le site grandbourg.fr et cliquer sur le logo Mes démarches. Dans la rubrique Déchets, choisir Je réserve un composteur. La remise du bac se fait sur rendez-vous, à Viriat (au service Gestion des déchets à la Cambuse), à Montrevel-en-Bresse ou à Saint-Trivier de Courtes.

Grand Bourg Agglomération propose une formation d'une vingtaine de minutes à toutes les personnes qui s'équipent : des informations et conseils pour savoir comment composter, où et comment installer son bac, favoriser la réussite du compost.

Plus d'informations Service Gestion des déchets : **0 800 86 10 96** (numéro gratuit).

* Etude réalisée par Grand Bourg Agglomération sur 16 000 foyers

A SAVOIR

A savoir



RÉVISE SON SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

TOUS CONCERNÉS

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale.

Ce document fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire à l'horizon de 20 ans. Il s'agit de préparer notre territoire aux enjeux de l'avenir : hausse de la démographie, rénovation de l'habitat, développement économique, sobriété foncière et énergétique, préservation des terres agricoles, naturelles et de la biodiversité.

Les habitants invités à donner leur avis.

Le SCOT donne le cadre aux règles inscrites dans les Plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Une large concertation sera engagée avec l'ensemble des habitants du territoire. Des réunions publiques seront programmées début 2025.

Le SCOT répond en effet aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : canicules à répétition, sécheresse persistante, crise énergétique ou

chute de la biodiversité. Ces tendances globales peuvent être traitées à un niveau plus local, d'où l'importance d'agir et de donner son avis.

Un enjeu de long terme : adapter les villes et villages aux changements en cours

Le SCOT définit un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, le paysage et les ressources naturelles. Il anticipe les besoins dans tous les domaines de la vie quotidienne. Document majeur de planification du développement du territoire, il contribuera ainsi au maintien d'un cadre de vie de qualité et pour les 20 prochaines années. Il aura également une dimension plus opérationnelle avec un programme d'actions et des objectifs qui seront intégrés dans les politiques publiques de Grand Bourg Agglomération: économie, habitat, mobilités, eau, tourisme, agriculture alimentation, etc...

En savoir plus grandbourg.fr/scot

TARIF DE LOCATION DES SALLES DE DOMPIERRE SUR VEYLE

TARIF LOCATION SALLE POLYVALENTE (01.06.23)			
Max 120 personnes -> 22h / Uniquement réchauffe des plats			
Tarif journée		Tarif week-end	
Domiciliés commune	130 € + 15 € de fonctionnement	Domiciliés commune	190 € + 20 € de fonctionnement
Domiciliés hors commune	200 € + 15 € de fonctionnement	Domiciliés hors commune	300 € + 30 € de fonctionnement
Caution dégradation 300 €			
TARIF LOCATION SALLE DES FÊTES (01.03.24)			
Max 280 personnes -> 2h du matin / Uniquement réchauffe des plats			
Tarif journée		Tarif week-end	
Domiciliés commune	300 € + 30 € de fonctionnement	Domiciliés commune	500 € + 30 € de fonctionnement
Domiciliés hors commune	600 € + 30 € de fonctionnement	Domiciliés hors commune	1 000 € + 30 € de fonctionnement
Caution dégradation 1 500 €			

FRELONS ASIATIQUES



Dans le cadre d'un plan de lutte financé par le département et les intercommunalités, 6 pièges ont été installés sur notre commune, à Charluat et au Mas Bonin, où des nids avaient dû être détruits l'an dernier.

C'est notre agent, Océane, qui a assuré le suivi de ces piégeages pendant 2 mois. Ci-dessous les résultats, avec une répartition quasi identique sur les 2 sites :

- frelons asiatiques : 32
- frelons européens : 12
- abeilles : 3
- bourdons : 2
- papillons de nuit : 10
- beaucoup de guêpes et de mouches

CONSEILS MUNICIPAUX EN 2025

(sous réserve de modification)

- ▶ Jeudi 6 février
- ▶ Jeudi 27 mars
- ▶ Jeudi 15 mai
- ▶ Jeudi 26 juin
- ▶ Jeudi 4 septembre
- ▶ Jeudi 16 octobre
- ▶ Jeudi 11 décembre

Les séances des conseils municipaux sont ouvertes au public.

CALENDRIER 2025

JANVIER	JEUDI 2	LE DON DE SANG	COLLECTE À LENT
	SAMEDI 11	BIBLIOTHÈQUE	CAFÉ THE LECTURE
	SAMEDI 11	MAIRIE	VŒUX
	MERCREDI 15	LES COUSETTES	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	DIMANCHE 19	GYMNASTIQUE	THÉ DANSANT
	DIMANCHE 19	PÊCHE AAPPMA LA VEYLE	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	SAMEDI 25	AMICALE BOULE	VENTE BOUDIN SAUCISSONS
FÉVRIER	JEUDI 6	CLUB DES RETRAITÉS	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	VENDREDI 7	LE DON DE SANG	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	SAMEDI 8	SOU DES ÉCOLES	VENTE BRIOCHES ET FROMAGES
	SAMEDI 15	LES COUSETTES	VENTE BUGNES
MARS	SAMEDI 1	MAIRIE	ATELIER NUMÉRIQUE INTERGÉNÉRATIONNEL
	JEUDI 6	LE DON DE SANG	COLLECTE ST ANDRÉ SUR VIEUX JONC
	VENDREDI 7	AMIS DU LAVOIR	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	SAMEDI 8	COMITE DES FÊTES	KARAOKÉ
	SAMEDI 15	SOU DES ÉCOLES	CARNAVAL
	DIMANCHE 16	NAMASKAR YOGA	ATELIER YOGA
	VENDREDI 21	BIBLIOTHÈQUE	FÊTE DU COURT MÉTRAGE
	SAMEDI 22	AMICALE DES POMPIERS	CONCERT ST PATRICK
	SAMEDI 22	CENTRE DOMBES FOOT	VENTE DE ROUGAIL
AVRIL	SAMEDI 29	PÊCHE AAPPMA LA VEYLE	SAFARI PÊCHE
	VENDREDI 4	BIBLIOTHÈQUE	SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
	SAMEDI 12	BIBLIOTHÈQUE	CAFÉ THE LECTURE
	SAMEDI 12	AMICALE BOULE	CHALLENGE JOB
MAI	VENDREDI 25	TROUPE DE DRUILLAT	THÉÂTRE
	JEUDI 1	RESTAURANT SCOLAIRE	VENTE FLEURS ET PLANTS DE LÉGUMES
	SAMEDI 3	AMICALE BOULE	QUALIFICATION CHAMPIONNAT AIN
	SAMEDI 17	AMIS DU LAVOIR	VENTE TARTES
	DIMANCHE 18	SOU DES ÉCOLES	VIDE GRENIER
JUIN	SAMEDI 24	BIBLIOTHÈQUE	MATINÉE DES TALENTS
	SAMEDI 7	MAIRIE	NETTOYAGE DU CIMETIÈRE
	SAMEDI 14	RESTAURANT SCOLAIRE	VENTE TARTES ET PIZZAS
	DIMANCHE 15	PÊCHE AAPPMA LA VEYLE	CONCOURS ET REPAS CHAMPÊTRE
	SAMEDI 21	NAMASKAR YOGA	FÊTE MONDIALE DU YOGA
	DIMANCHE 22	LES COUSETTES	PUCES DES COUTURIÈRES
	VENDREDI 27	SOU DES ÉCOLES	FÊTE DE L'ÉCOLE
JUILLET	SAMEDI 5	BIBLIOTHÈQUE	CAFÉ THÉ LECTURE
	SAMEDI 5	COMITÉ DES FÊTES	FÊTE DE LA MUSIQUE
	SAMEDI 12	AMICALE BOULE	CHALLENGE MAISSON
	JEUDI 24	AMICALE BOULE	CONCOURS ARTISANTS COMMERÇANTS
	JEUDI 31	LE DON DE SANG	COLLECTE À LENT
AOUT	SAMEDI 30	COMITÉ DES FETES	SOIRÉE CUISSE DE BŒUF ET BAL
SEPTEMBRE	MARDI 9	GYMNASTIQUE	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	JEUDI 18	RESTAURANT SCOLAIRE	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	JEUDI 25	SOU DES ÉCOLES	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	VENDREDI 26	LIGUE CONTRE LE CANCER	SOIRÉE MUSICALE
	SAMEDI 27	CLUB DES RETRAITÉS	MARCHE D'AUTOMNE
OCTOBRE	SAMEDI 4	CENTRE DE LOISIRS	ANIMATION
	DIMANCHE 5	LE DON DE SANG	PETITS-DÉJEUNERS À LENT
	JEUDI 9	LE DON DE SANG	COLLECTE À SERVAS
	SAMEDI 11	AMICALE BOULE	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	SAMEDI 11	RESTAURANT SCOLAIRE	VENTE SAUCISSONS
	SAMEDI 18	BIBLIOTHÈQUE	CAFÉ THÉ LECTURE
NOVEMBRE	VENDREDI 31	SOU DES ÉCOLES	HALLOWEEN
	VENDREDI 7	BIBLIOTHÈQUE	SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
	SAMEDI 15	PÊCHE AAPPMA LA VEYLE	VENTE TÊTE DE VEAU ET SAUCISSONS
DÉCEMBRE	SAMEDI 29	AMICALE DES POMPIERS	VENTE À EMPORTER
	SAMEDI 6	COMITÉ DES FÊTES	ILLUMINATIONS
	SAMEDI 13	BIBLIOTHÈQUE	ATELIER DE NOËL
	SAMEDI 13	CENTRE DOMBES FOOT	SOIRÉE DANSANTE CHALAMONT